

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 56 (1964)  
**Heft:** 10

**Artikel:** Commerce et développement  
**Autor:** Barton, Paul  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-385337>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Supplément trimestriel: «TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE»

---

56<sup>e</sup> année

Octobre

N° 10

---

## Commerce et développement

Par *Paul Barton*

On ne saurait trop souligner l'importance de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, qui a siégé à Genève du 23 mars au 15 juin 1964. Il n'est pour s'en convaincre que de prendre en considération les quelques faits suivants:

Le commerce mondial, c'est-à-dire la valeur globale des exportations, a plus que doublé depuis 1950. Or, les exportations des pays en voie de développement n'ont augmenté que de 50% pendant la même période. Aussi la part de ces pays dans le commerce mondial a-t-elle considérablement décliné: en 1950, leurs exportations représenterent près du tiers de l'ensemble des exportations; en 1962, ce ne fut qu'un peu plus du cinquième.

Le commerce mondial dans son ensemble s'est ressenti fortement de cette évolution: à cause de l'expansion trop lente des exportations en provenance des pays en voie de développement, le rythme de la croissance des exportations mondiales se ralentit, passant de 8,4% par an au début des années cinquante à moins de 5% par an à l'heure actuelle.

En même temps, l'expansion trop lente des exportations des pays en voie de développement imposa des limites très étroites aux importations, dont ils ont tellement besoin pour sortir du cercle vicieux du sous-développement.

De plus, les prix mondiaux des produits de base (produits alimentaires et matières premières) ont manifesté une nette tendance à décliner, alors que ceux des produits manufacturés n'ont cessé d'augmenter. Les pays en voie de développement exportent surtout les premiers et importent surtout les seconds. Dès lors, ils doivent exporter à présent une quantité de biens d'environ un quart supérieure pour pouvoir importer la même quantité de biens qu'en 1950.

Dans bien des cas, ces pays ont perdu davantage par « détérioration des termes de l'échange » qu'ils n'ont reçu des pays industriellement développés à titre d'aide.

Nous nous trouvons dans ce domaine au seuil d'une époque nouvelle. Les vrais problèmes créés par la décolonisation commencent seulement à se dessiner. Tout le système des relations économiques internationales, et en particulier des échanges mondiaux, devra subir une réforme radicale si la liberté à peine acquise par les pays neufs ne doit pas sombrer dans une débâcle économique et sociale.

Les syndicats sont peut-être moins bien placés que le patronat et les gouvernements pour contribuer à cette œuvre de longue haleine; nous avons eu rarement l'occasion par le passé de nous occuper à fond des problèmes du commerce international. En revanche, nous savons mieux que quiconque ce qu'est la misère, et nous connaissons mieux que quiconque les impératifs de la solidarité internationale. Aussi est-il fort possible que ce soit justement aux syndicats ouvriers qu'incombera la tâche de prendre les initiatives les plus importantes dans ce domaine qui leur a été peu familier jusqu'à présent et, ce faisant, de faire preuve de ce courage et de cette imagination sans lesquels rien ne pourra être fait dans un domaine dominé par les intérêts particuliers et les conceptions conservatrices.

Lorsque la Conférence sur le commerce et le développement s'était ouverte au mois de mars dernier, tout semblait indiquer qu'elle allait se solder par un échec cuisant. Les pays occidentaux se sont trouvés divisés au sujet de chaque problème majeur. Le plus important d'entre eux, les Etats-Unis d'Amérique, a eu l'air d'avoir complètement oublié qu'il avait donné son approbation à la convocation de la conférence. Son attitude envers les pays en voie de développement et leurs problèmes dans le commerce international a été à la fois intransigeante et paternaliste. A la seule exception de la France, qui avait soumis à la conférence un aide-mémoire intelligent et politiquement astucieux, aucun pays occidental ne semblait être prêt au début à faire des propositions constructives ou du moins à accepter celles présentées par les pays en voie de développement. Quant aux pays communistes, il est à peine nécessaire de préciser qu'ils n'avaient rien de palpable à offrir; ils se sont appliqués à préconiser l'établissement immédiat d'une organisation internationale du commerce, façonnée de manière à assurer à l'Union soviétique et ses satellites une influence sans aucun rapport avec leur part modeste dans les échanges internationaux.

Cependant, un événement majeur est venu bientôt modifier radicalement la physionomie de la conférence: la constitution de ce que l'on a commencé à appeler, dans le jargon des diplomates et des journalistes, « Soixante-quinze ». Les pays sous-développés, qui au début de la conférence avaient été divisés en groupe latino-américain et groupe afro-asiatique, ont réussi à se concerter au point

de créer un groupe homogène, disposant de la majorité des voix à la conférence et capable de ce fait d'exercer une certaine pression sur les pays industriels.

Chose importante, le groupe des « Soixante-quinze », constitué à cause de l'intransigeance des délégations occidentales, n'a nullement adopté une attitude hostile à l'Occident. Tout en s'appliquant à mettre les Occidentaux au pied du mur, tout en menaçant de passer outre à leurs objections et de faire voter par la conférence des décisions dont ils ne voulaient pas, ce groupe n'a jamais manqué de reconnaître la moindre concession réelle de la part des délégations occidentales, de répondre au moindre signe de bonne volonté. En outre, le groupe n'a cessé de faire la sourde oreille aux slogans de propagande du bloc soviétique. Jamais pays sous-développés ne se sont montrés aussi prêts à discuter dans un esprit amical et réaliste qu'au cours de cette conférence. C'est qu'ils y étaient venus animés de la seule idée qu'il fallait d'urgence mettre au point des politiques et méthodes nouvelles dans les échanges internationaux; toute autre opération, qu'elle participât de la politique ou de la propagande, leur est apparue dès lors comme une manœuvre de diversion.

La première réaction des délégations occidentales à la constitution du groupe des « Soixante-quinze » a été proprement déroutante. Ces délégations se sont mises tout simplement à déclarer qu'elles ne céderaient jamais à aucune pression. Fait étonnant mais réel, dans leur acharnement à ne rien changer au statu quo, les délégations occidentales ne se sont pas même aperçues que la constitution du groupe des « Soixante-quinze » représente un événement politique de première importance; qu'elle modifie sensiblement l'ensemble des rapports de force dans la politique internationale. Ils ont pris d'abord ce grand événement pour une vulgaire manœuvre sans lendemain, dont l'objectif unique consisterait à les faire chanter.

Cette myopie a fait perdre à la conférence la majeure partie de son temps de travail. Il a fallu, pour révéler à ces représentants la gravité de la situation créée par leur attitude, que les « Soixante-quinze » mettent en marche leur nouvelle machine à voter; qu'ils commencent, en d'autres termes, à voter résolution après résolution et recommandation après recommandation, sans se soucier du vote négatif des pays qui seuls ont les moyens nécessaires pour mettre en œuvre ces résolutions et recommandations. C'est la délégation anglaise qui s'est alarmée la première de ce développement; ce qui n'était pas autrement étonnant à l'approche des élections générales en Grande-Bretagne, dans lesquelles les conservateurs autant que les travaillistes voulaient se présenter comme des champions d'une transformation du Commonwealth en une association viable et moderne qui offre aux pays sous-développés de multiples possibilités d'accélérer le progrès économique et social. Toujours est-il qu'il n'a été nullement facile à la délégation anglaise d'amener ses collègues

d'autres pays occidentaux à abandonner tant soit peu leur esprit intransigeant et à manifester aux pays en voie de développement quelque compréhension. Il a fallu du temps, beaucoup de temps, pour que ces efforts commencent à produire les premiers résultats.

Lorsqu'on en est arrivé là, on se trouvait déjà en pleine phase finale de la conférence. Il n'y avait plus question de se remettre au travail sérieux, qu'on avait négligé pendant près de douze semaines, pour définir des mesures et des politiques susceptibles d'inaugurer une nouvelle conception dans le commerce international, en particulier dans celui des pays sous-développés. Tout ce qu'on a pu faire, était de se mettre d'accord sur des organismes qu'il faudrait créer à l'intérieur des Nations Unies pour poursuivre le travail inachevé de la conférence.

En conséquence, la décision la plus importante de la conférence a été celle d'établir un vaste conseil de cinquante-cinq membres qui se réunirait deux fois par an pour examiner le fond des problèmes relatifs au commerce et au développement et préparer les sessions futures de la conférence sur le commerce et le développement; celle-ci doit en effet avoir lieu régulièrement, au moins une fois tous les trois ans. Ledit Conseil du commerce et du développement doit constituer une sorte de foyer de toutes les activités intergouvernementales dans le domaine des échanges internationaux et des politiques du développement. Il doit coopérer intimement avec tous les organismes qui sont actifs dans cette sphère, à l'échelon international ou régional. Une coopération similaire doit également se développer avec les organisations non gouvernementales qui s'occupent de ces questions; comme la Confédération internationale des syndicats libres a joué pendant la conférence le rôle le plus actif de toutes les organisations non gouvernementales qui y ont pris part, les syndicats libres seront appelés à participer dans le nouveau mécanisme sur le même plan que les organisations intergouvernementales.

Sous la responsabilité du Conseil du commerce et du développement, des commissions permanentes s'occuperont des secteurs spécifiques. C'est ainsi qu'une commission sera créée pour le commerce des produits de base (elle se substituera à l'actuelle Commission des Nations Unies pour le commerce des produits de base), une autre encore pour le financement du commerce international, etc. Chacune de ces commissions, qui se réuniront une fois par an, pourra à son tour établir, selon le besoin, des groupes de travail, sous-comités, etc.

Toute cette gamme d'organismes sera servie par un secrétariat permanent, installé au sein du Département économique du secrétariat de l'ONU et dirigé par le secrétaire général de la conférence.

Même à propos de ce nouveau mécanisme, la conférence n'a pas pu se mettre entièrement d'accord. Elle n'a pas réussi à résoudre en définitive le problème de la votation. Les pays en voie de déve-

loppement ont insisté sur le droit de chaque pays membre de disposer d'une voix. Les pays occidentaux ont voulu obtenir les garanties nécessaires pour que les principales nations commerçantes ne puissent pas être mises en minorité au sujet des décisions dont elles devraient porter le fardeau. On adopta finalement une décision transactionnelle: chaque pays membre disposera d'une voix, mais un comité spécial sera chargé de mettre au point des procédures de conciliation qui devront être appliquées avant chaque vote afin de créer la base nécessaire à l'adoption des recommandations; ces procédures de conciliation seront soumises à l'approbation de l'Assemblée générale des Nations Unies à l'automne 1964. Autant dire qu'il faudra encore des efforts considérables et une bonne dose de diplomatie avant que le nouveau mécanisme ne puisse commencer à fonctionner. Or, selon les prévisions, son démarrage devrait avoir lieu au début de l'année prochaine.

Pour les syndicalistes, ces développements représentent une occasion extraordinaire de faire avancer les intérêts ouvriers et la liberté syndicale à l'échelle internationale. Ce sont, certes, l'Empire soviétique et les régimes dictatoriaux en général qui constituent le principal obstacle au progrès et la principale force hostile à la classe ouvrière. Mais les énormes difficultés économiques auxquelles doivent faire face les pays sortant de la nuit du colonialisme risquent de saper à leur tour tous les efforts du progrès social; à la longue, elles risquent même de les saper non seulement dans les pays neufs, mais aussi, par répercussion, dans ceux qui jouissent d'une longue tradition de la civilisation industrielle. Ce n'est pas le lieu ici de questionner la bonne volonté des hommes qui se trouvent au pouvoir dans les pays sous-développés. Les meilleures volontés du monde ne permettent pas de s'engager sur la voie du progrès social lorsqu'on n'en a pas les moyens matériels. Et ce sera justement la tâche du mécanisme créé par la Conférence sur le commerce et le développement de procurer aux pays déshérités les moyens matériels à une cadence accélérée.

Ce n'est pas tout. Les efforts d'éducation et d'organisation syndicales ne cesseront de se heurter dans les pays sous-développés à des résistances, parfois même à l'hostilité, de la part des gouvernements, tant que les syndicats industriellement avancés ne seront pas à même d'apporter une contribution palpable et continue à la solution des difficultés économiques de ces pays. Dans une certaine mesure, ils peuvent obtenir ce résultat en coopérant aux programmes d'assistance poursuivis par leurs gouvernements respectifs et, le cas échéant, en exerçant sur ceux-ci certaines pressions en faveur des pays en voie de développement. Or, pour apporter toute la contribution dont ils sont capables, les syndicats devront également prendre une part active aux travaux des organismes intergouvernementaux et en premier lieu à ceux du mécanisme créé par la Conférence sur

le commerce et le développement. Ce ne sera pas chose facile. Mais le mouvement syndical international est à coup sûr capable de s'acquitter de cette tâche nouvelle, surtout si les importants centres nationaux des pays avancés se décident à participer dans toute la mesure de leurs moyens et à mettre à la disposition de ce grand but toute la richesse de leur expérience.

## L'influence de la I<sup>e</sup> Internationale ouvrière sur le mouvement syndical suisse

Par *Willy Keller*

Dans le précédent numéro de septembre, le professeur Marc Vuilleumier, de l'Université de Genève, évoqua dans un excellent article le centenaire de la I<sup>e</sup> Internationale. L'article très documenté de l'archiviste de l'USS prolonge cette rétrospective et rappelle fort opportunément les répercussions de cette activité éphémère sur le mouvement syndical suisse. Peut-être conviendrait-il ensuite de situer le rôle du syndicalisme dans la société actuelle. Cela pourrait se faire dans un prochain numéro. *Réd.*

On célèbre cet automne, dans tous les pays ayant des mouvements ouvriers fidèles à la tradition, le centenaire de la fondation, le 28 septembre 1864, dans le Martin's Hall, à Londres, de la I<sup>e</sup> Internationale ouvrière, l'Association internationale des travailleurs (AIT). Ce fut la première union sur le plan international d'organisations ouvrières et de travailleurs isolés. Même si le mouvement n'a duré que dix ans, il a malgré tout laissé des traces et influencé l'évolution ultérieure. Tant les partis ouvriers que les syndicats et les coopératives en ont été marqués. Il est donc indiqué de jeter un regard sur les événements d'il y a un siècle pour considérer la manière dont ils ont influencé notre mouvement syndical. Il n'est possible que d'esquisser le sujet pour ne pas déborder le cadre de cette revue.

### *Les temps étaient mûrs pour des transformations*

Les années soixante du siècle passé doivent être considérées comme des années de grandes transformations de la civilisation européenne et américaine. C'est dans ces années que la construction du canal de Suez a commencé (1859), que l'on a découvert du pétrole en Pennsylvanie et au Caucase, que la première crise économique mondiale s'étendit d'Amérique aux autres pays, qu'en Russie Alexandre II